

**SERVICE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**

Nos réf. : RB/DE/SM/2010/02-18  
Affaire suivie par Sylvie MONASSIER  
Tél. : 04.72.49.52.31  
Fax : 04.37.20.16.25  
smonassier@mairie-grigny69.fr

Destinataires : membres du conseil  
associatif

**Conseil Associatif**

Grigny, le 8 février 2010

**CONSEIL ASSOCIATIF**  
**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU JEUDI 28 JANVIER 2010,**  
**TENUE EN MAIRIE À 18 H 30**

**Étaient présents :**

**Élus :** Angèle MASALA, Daniel ROYER

**Service Démocratie Participative :** Sylvie MONASSIER

**Membres :** Alain LE SCOUR (TENNIS CLUB GRIGNY), Jacky GATEAU - Francis PALANDRE - Georges GOIFFON (AMICALE LAIQUE), Danielle GOIFFON Danielle GUILLAUME - André LAUBIES (VERTICALE), Ilias KOYMEN (VIE LIBRE et PETANQUE DU GORET), André DARTOIS (PETANQUE DU GORET), Gérard LEBRETON (COMITE DE JUMELAGE), Nicolas PINEL (CENTRE SOCIAL) Jean-Baptiste GAFFINO (habitant ressources)

**Excusés :** Jacqueline PANDOLFI (JUDO CLUB), Michel CHIROUZE (JOYEUSE BOULE)

**Ordre du jour :**

- Retour sur la mise aux voix,
- BP 2011,
- Subvention CDVA 2010 (Conseil de Développement de la Vie Associative),
- Réforme des collectivités territoriales,
- Questions diverses.

**Retour sur la mise aux voix :**

Il est présenté à l'assemblée les propositions retenues au budget participatif 2010 lors de la mise aux voix (document disponible au service Démocratie Participative).

Z:\conseil associatif\2010\compte-rendu\cr du 28.01.doc



Il est également rappelé la date de la soirée « retour sur expérience » du Budget Participatif 2010 qui aura lieu au Centre Edouard Brenot, le mardi 16 février 2010 à 18 h 30.

#### **BP 2011 :**

La question du BP est abordée dès la première session des conseils de quartiers. Un temps plus important est ainsi donné aux conseils de quartiers pour la réflexion.

Le questionnaire sera envoyé plus tôt (vers mi-février) pour que les deuxièmes et les troisièmes sessions soient des temps où les membres des conseils de quartiers puissent débattre sur les propositions, puis les porter ou non en demandes collectives.

De plus, l'anonymat du questionnaire est abandonné. Il permettra au service de revenir vers l'habitant si nécessaire.

#### **Subvention CDVA 2010 (*Conseil de Développement de la Vie Associative*) :**

Il est indiqué aux associations non sportives qu'elles peuvent déposer une demande de subvention au titre du CDVA 2010. Les associations sportives sont exclues de ce dispositif puisqu'elles disposent du CNDS (Conseil National du Développement du Sport).

Cette subvention concerne le financement d'actions avec présentation de pièces justificatives (description de l'action, budget prévisionnel, compte de résultats, etc...)

Il convient de souligner que le dossier est à remplir dès à présent et qu'il doit permettre d'apprécier le bien fondé de la demande.

Ce dossier est disponible auprès du service des Sports/Vie Associative – rue Guy Raffin.

#### **Réforme des collectivités territoriales :**

La réforme des collectivités prévoit trois entités territoriales : la Région, la Métropole et la Commune nouvelle (regroupement de petites communes).

La commune conservera seulement quatre compétences :

- les bâtiments scolaires,
- l'état-civil,
- la petite enfance,
- le CCAS.

La municipalité se mobilise contre le projet de loi relatif à la réforme des collectivités territoriales qu'elle juge catastrophique pour les habitants de la commune (baisse de la qualité des services publics voire même la disparition).

Une pétition est lancée sur internet : [www.mairie-grigny69.fr/reforme](http://www.mairie-grigny69.fr/reforme)

Vous pouvez également soutenir cette action en utilisant le coupon situé sur « la lettre au Maire » n° 6 - janvier 2010 (*exemplaires distribués aux membres associatifs*).

Les membres associatifs ont exprimé leurs craintes de voir leur subvention supprimée.

Toutefois, il est précisé que la subvention 2010 ne sera pas remise en cause.

#### **Questions diverses :**

Il est remarqué que le nouveau calendrier des réservations de salles pour l'année 2010, n'est pas très explicite. De plus, il contient plusieurs pages (format A3) avec de petites écritures.

La gestion des salles a été récemment informatisée, ces incommodités seront donc étudiées.

Les membres associatifs signalent que certaines associations ne sont pas ou peu fléchées à l'entrée de Grigny. Ils demandent de revoir la signalétique de manière à être plus facilement localisés.

Verticale :

- Pour des raisons de commodités, l'association demande d'utiliser les locaux de l'école de musique, qui va être transférée au Manoir.

Amicale Laïque :

- Le local actuel étant exigu et non accessible aux handicapés, l'association sollicite une extension ou bien la possibilité d'utiliser par la suite les locaux du Centre Social dès qu'ils seront disponibles (projet de l'ancienne Poste).

- Il est signalé l'absence d'un morceau de pierre reconstituée, situé sur la façade du bâtiment. Pour la restauration, l'association propose éventuellement l'intervention de la « Cité des Artistes » localisée sur l'avenue Berthelot.

Comme demandé, veuillez trouver ci-dessous le calendrier prévisionnel des dates des prochains Conseils Associatifs :

- jeudi 25 mars 2010
- jeudi 27 mai 2010
- jeudi 23 septembre 2010
- jeudi 25 novembre 2010

**Prochaine réunion :**  
**Jeudi 25 mars 2010 à 18 h 30 en Mairie, salle Dutartre**

Le 9 février 2010

Angèle MASALA  
Daniel ROYER

